

RACHAT DE CORIOLIS SA PAR ALTICE : CE QUE NOUS SAVONS ET POURQUOI NOUS AVONS DIT NON A LA CONSULTATION !

Le 27/10/2021

Des échanges infructueux depuis la réception de la note d'information concernant l'offre de rachat de Coriolis SA par Altice :

➤ Le lundi 20 septembre nous avons appris comme vous par voie de presse que le groupe Altice avait transmis une offre d'achat à l'actionnaire majoritaire de Coriolis, pour l'ensemble des activités du groupe. Une note d'information nous sera finalement adressée. Cette note n'apportant aucun éclairage pour la partie centre d'appels du groupe expliquait juste les grandes lignes...

➤ Une réunion extraordinaire du CSE a eu lieu le 28 septembre avec la Direction générale. Aucune réponse n'a été apportée aux questions que nous avons déjà fait parvenir à la direction. Pour la direction, Coriolis ne pouvait se prononcer à la place d'Altice. Il nous a été demandé de formuler une liste de questions qui serait transmise à un représentant d'Altice que nous pourrions rencontrer.

➤ Nous avons donc compléter nos questions avec l'aide d'un cabinet d'avocat qui ont été remises afin qu'Altice puisse y apporter des réponses. Lors des différentes réunion, le manège d'altice a été le même puisqu'à chaque fois ils ne pouvaient pas répondre aux questions communiquées qui portaient sur les garanties d'emploi, l'intérêt d'Altice pour la branche service de Coriolis, la volonté de maintenir les contrats EDF (notamment) actuels et de se repositionner sur le futur appel d'offre, le maintien des sites, l'intégration à la filiale relation client Intelcia du groupe Altice. Il n'y a selon Grégory Rabuel (PDG Altice) aucune projection de leur côté, dans la mesure où nous sommes concurrents. Aucune avancée, on ne saurait comment interpréter ce silence...

Consultation sur l'offre de rachat par Altice du groupe Coriolis : pourquoi SUD dit non !

Les 26 et 27 octobre 2021, nos équipes dans le cadre des CSE des trois sites ont été consultées concernant cette offre de rachat. Malheureusement en plus d'un mois d'échange, aucune réponse n'a pu nous être apportée concernant nos craintes ou nos interrogations sur l'intérêt réel d'Altice pour la branche relation client de Coriolis. Aucune clause de garantie de l'emploi n'existe. La stratégie d'Altice nous concernant n'a jamais pu être abordée (pas à cette étape pour le DG du groupe Altice). Les échanges se sont résumés à « mais ne vous inquiétez pas »...

Par conséquent, l'ensemble de vos élus SUD des 3 sites ont voté contre le rachat. Nous vous communiquerons toutes les informations que nous pourrions obtenir durant l'avancée de ce rachat. Il est plus que jamais nécessaire de faire bloc toutes et tous ensemble devant toutes ces incertitudes, rejoignez notre syndicat !